

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

SESSION 2017

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : SERVICES ET INTERVENTION TECHNIQUES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 29 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien principal territorial de 1^{ère} classe, responsable adjoint du Centre Technique Municipal de la commune de TECHNIVILLE de 27 000 habitants.

Dans un premier temps, votre responsable vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les enjeux de la reprise en régie de prestations précédemment externalisées.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles sur les conditions de reprise en régie des prestations d'entretien et de maintenance des chaufferies de l'ensemble des bâtiments.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Performance du chauffage - L'entretien des chaudières » (extraits) – ADEME – Novembre 2015 – 3 pages
- Document 2 :** « L'efficacité de la formation : entre qualité et rentabilité » – Xavier Laisne – *Techni.Cités n° 259* – 23 novembre 2013 – 1 page
- Document 3 :** « Maintenance : les composantes essentielles d'une GMAO » – www.lagazettedescommunes.fr – 25 mars 2015 – 5 pages
- Document 4 :** « Le mode de gestion des services publics locaux » – www.collectivites-locales.gouv.fr – 29 septembre 2016 – 5 pages
- Document 5 :** « Services d'eau : assiste-t-on à une vague de retours en régie ? » – Sabine Blanc et Sylvie Luneau – www.lagazettedescommunes.fr – 23 décembre 2014 – 3 pages
- Document 6 :** « Formations santé et sécurité au travail : les obligations » (extraits) – www.lagazettedescommunes.fr – 10 août 2016 – 4 pages
- Document 7 :** « Régie directe ou DSP, les piscines nagent entre deux eaux » (extraits) – Jean Damien Lesay – *Localtis.info* – 18 novembre 2016 – 3 pages
- Document 8 :** « Décret “Marchés publics” : ce qu'il faut retenir » – Emmanuelle Picaud – www.lagazettedescommunes.fr – 30 mars 2016 – 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.